



BSV n°15-17 le 24 mai (Semaine 21)

Pour cette dernière parution hebdomadaire du BSV Colza 2016-17, les observations ont été faites à partir de 35 des 85 parcelles du réseau.

La totalité des parcelles est au stade G4. Environ 9 parcelles sur 10 sont défleuries.

Le niveau de risque « charançons des siliques » reste bas cette semaine, malgré une légère hausse de l'activité de l'insecte. Des premiers dégâts de cécidomyies, sans gravité et assez habituels, sont signalés.

Avec les pluies de la semaine dernière, des premiers démarrages de maladies de fin de cycle s'observent dans quelques situations. A suivre mais pour l'instant pas d'inquiétude.

Fin floraison dans 90 % des cas

100 % des parcelles ont atteint le stade G4 - premières siliques bosselées sur la hampe principale.

10 % des situations suivies cette semaine présentent encore des fleurs sur ramifications secondaires.



Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

Directeur de la publication

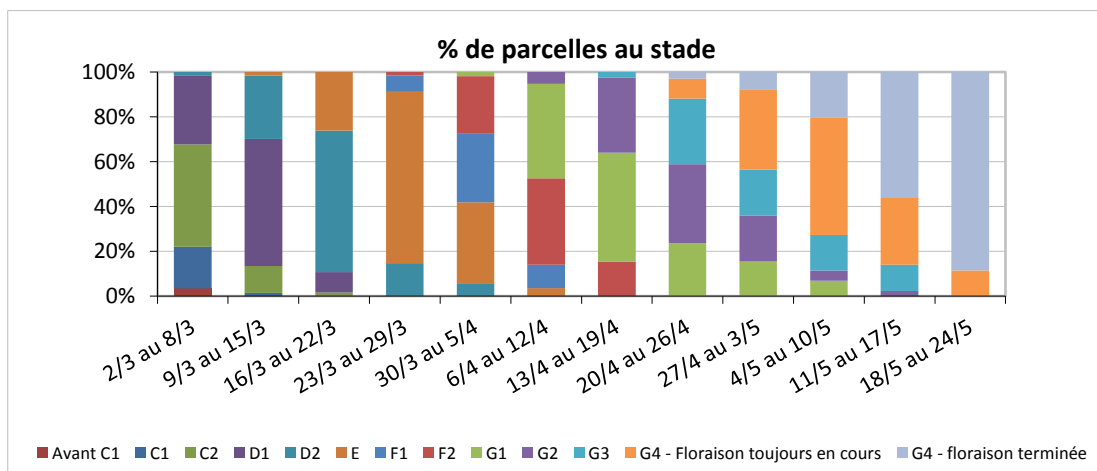
Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



Le stade G4 se prolonge jusqu'à la coloration des graines (stade G5) annonçant une récolte imminente.

Stade G4 (graines vertes)



Stade G5 (graines colorées)



Léger regain d'activité du charançon des siliques – risque faible néanmoins

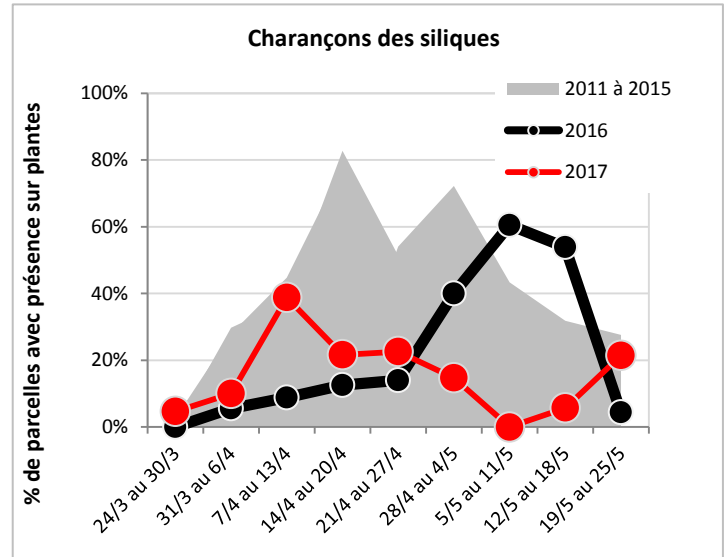
Observations

Les conditions météo du week-end dernier ont permis une légère hausse de l'activité des coléoptères. A l'intérieur des parcelles, **les charançons des siliques ont été repérés dans 6 des 28 situations observées** (moy 0,7 insecte par plante).

Une seule situation a fait l'objet d'une arrivée récente du ravageur en parcelle.

Modèle

D'après l'outil **Expert**, selon les situations, les charançons ont pu poursuivre localement leur arrivée en parcelle ces 3 derniers jours en Seine-Maritime, plaines de Caen et bocage du Calvados.



Période de risque vis à –vis du charançon des siliques

Le risque commence dès la formation des premières siliques (passage du stade G1 au stade G2) et se prolonge au cours du stade G4, après floraison, quand il n'y a plus de jeunes siliques (2 à 4 cm de long) faciles à piquer par le ravageur.

Seuils indicateur de risque

Pendant la période de risque (G2 à G4) : à partir de 0,5 charançon par plante (soit 1 charançon présent sur 2 plantes) à l'intérieur des parcelles.

Analyse du risque

Du fait de leur stade (G2 à G4), 100 % des parcelles du réseau sont exposés à la menace charançons des siliques et cécidomyies.

3 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque cette semaine : SAINT-MARTIN-DES-LANDES (61), BACQUEVILLE (27), RONCHEROLLES-EN-BRAY (76), RONCHOIS (76).

Le modèle Expert ne prévoit que de faibles nouvelles arrivées de charançons de siliques dans les 3 jours.

Le risque reste relativement faible à ce jour.



Quelques dégâts mineurs de cécidomyies des siliques



En lien avec les conditions récemment favorables aux vols de cécidomyies, **des dégâts sur siliques (< 2 % des siliques) ont été signalés dans 6 parcelles cette semaine**. Les dégâts s'observent surtout en bordure de champ. Ils sont dus à la nutrition des larves de cécidomyies provoquant boursouflures et déformations des valves. 10 à 15 jours après les pontes, les siliques peuvent jaunir et éclater, empêchant les graines d'arriver à maturité.

NB : la femelle pond le jour de l'accouplement et les larves apparaissent rapidement 4 à 5 jours après la ponte (il n'est pas rare d'observer en moyenne une vingtaine de larves par siliqua).

Larve de 1,5-2 mm, large de 0,5-0,8 mm, blanc à blanc jaunâtre.

Ce bulletin est une publication gratuite réalisée en partenariat avec :

AGRIAL, CA 27, CA 61, CA 76, CALF AGRI, COOP CAPSEINE, COOP DE CREULLY, COOP NORIAP, D2N, LYCEE DU ROBILLARD, SEVEPI

Pucerons cendrés : présence assez rare

Observations : sur 30 parcelles observées, 2 seulement ont signalé des colonies de pucerons cendrés en parcelle (en moyenne 0,6 colonie / m²) et 2 parcelles montrent des colonies en bordures (moyenne identique).

Seuil indicatif de risque = 2 colonies/m²

Période de risque : mi floraison à fin du stade G4

Analyse de risque : risque faible à ce jour.



Terres Inovia

Légers démarrages de maladies de fin de cycle

L'alternance de séquences météo humides et chaudes est souvent propice aux maladies de fin de cycle dans la région.

La situation reste globalement saine dans l'ensemble.

- 4 observateurs signalent de la **cylindrosporiose**.
- 1 observateur signale de l'**alternaria** (10 % des siliques avec symptômes)
- Des démarrages de pourriture dues au **sclerotinia** sont notés dans 8 parcelles mais à des niveaux de contaminations assez faibles (1 à 10% de plantes max).
- L'**oïdium** est absent à ce jour.

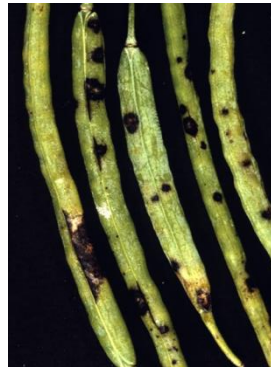
Cylindrosporiose sur tige



Cylindrosporiose sur pédoncule de siliques



Alternaria sur siliques



Sclerotinia sur tiges



Photos Terres Inovia

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires :

- Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
- Par dérogation, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, en dehors de la présence des abeilles, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles".
- Il ne faut appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
- Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut veiller à informer le voisinage de la présence de ruches. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut éviter toute dérive lors des traitements phytosanitaires.

